

# Beyond a seat at the table

Pour une participation équitable des femmes aux prises de décisions sur l'adaptation au changement climatique



## Contexte

L'année 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée (OMM, 2024) et mai 2024 a été le douzième mois consécutif à battre des records de température (Copernicus Climate Change Service/ECMWF, 2024). Le changement climatique s'accélère et ses conséquences – inondations, sécheresses, et autres phénomènes extrêmes – augmentent en intensité et en fréquence. Les pays du Sud et les personnes appartenant à des groupes socio-économiques et de genre déjà marginalisés, notamment les femmes et les filles, sont les plus touchés.

### Des impacts disproportionnés du changement climatique sur les femmes et les filles

Partout dans le monde, les effets du changement climatique affectent davantage les femmes et les filles que les hommes et les garçons. Ces inégalités découlent de normes et de pratiques sociales sexistes et discriminatoires, tels que les inégalités dans l'accès à l'éducation et à la formation, le déséquilibre de la charge de travail domestique non rémunéré, l'inégalité au sein des ménages, les violences basées sur le genre, les freins à l'accès aux espaces de décision, ou encore le contrôle limité des ressources par les femmes et les filles. Certains éléments mis en évidence dans des études récentes témoignent de ces inégalités :

- La charge de travail domestique des femmes augmente lorsque des événements climatiques extrêmes se produisent, réduisant leur temps disponible pour des activités rémunérées. En cause, la responsabilité disproportionnée pour les femmes de la gestion des ressources telles que la production maraîchère, ou la collecte de l'eau et du bois de chauffage pour leur famille (ONU Femmes, 2022a).
- Face aux effets du changement climatique, le temps de travail hebdomadaire des femmes agricultrices augmente de 55 minutes de plus que celui des hommes, tandis que la valeur de leurs récoltes diminue davantage, car leurs capacités d'adaptation aux événements météorologiques extrêmes est inégale (FAO, 2024).
- Il y a 84,2 millions de femmes et de filles de plus que d'hommes et de garçons qui sont en situation d'insécurité alimentaire, en partie à cause des effets du changement climatique (CARE, 2023).
- La prévalence des violences sexistes augmente dans le cadre des déplacements liés au climat et/ou du fait de distances de marche plus longues pour aller chercher de l'eau, utiliser les toilettes, etc. (HCDH, 2022).
- Les normes sociales discriminatoires et l'accès inégal aux ressources exposent les femmes à un risque plus important de vivre dans la pauvreté, amplifiant leur vulnérabilité face au changement climatique (ONU Femmes, 2022b).

## Recommandations clés

### Renforcer les capacités individuelles et collectives des femmes et des minorités de genre

1. Veiller à ce que les femmes et les filles aient un accès égalitaire et sans entrave à l'éducation, aux savoirs et aux formations, y compris aux formations professionnelles et aux compétences informelles, en lien avec le changement climatique et l'adaptation.
2. Développer ou renforcer les plateformes d'action collective sur la justice climatique, où les femmes, y compris celles issues de minorités et de groupes marginalisés, sont en première ligne du partage des connaissances et des savoirs.
3. Augmenter le volume de financements climat qui transforment les normes de genre, et renforcer l'accessibilité de ces financements pour les organisations de défense des droits des femmes et les minorités de genre.

### Promouvoir des politiques et des systèmes de gouvernance qui transforment les normes de genre

1. Mettre en place des groupes de travail multipartites pour effectuer une analyse genrée des politiques climatiques locales et nationales et élaborer des stratégies de réponse transversales assorties d'indicateurs et d'objectifs clairs.
2. Soutenir et investir dans la collecte, l'analyse et la diffusion de données genrées sur l'adaptation au changement climatique, afin d'éclairer l'élaboration des politiques publiques.
3. Veiller à ce que les documents officiels, les informations et les processus de consultation relatifs à l'adaptation au changement climatique soient disponibles dans des langues et des canaux de diffusion adaptés aux différents groupes et minorités.

### S'attaquer aux normes sociales et de genre discriminatoires

1. Veiller à ce que tous les individus, quel que soit leur genre, et en particulier ceux issus de minorités et de groupes marginalisés, participent à la fois à la prise de décision sur l'adaptation au changement climatique mais également qu'ils comprennent, contribuent, soient valorisés et aient une influence sur les décisions.
2. Concevoir des processus et s'engager avec des individus de tous genres (en particulier les hommes) et à différentes étapes de leur vie, pour qu'ils deviennent des agents du changement et luttent contre les normes de genre discriminatoires ainsi que les stéréotypes, les préjugés, les micro-agressions, le harcèlement et la violence de genre.

Ces recommandations sont détaillées dans la dernière section du présent document (à partir de la page 8).

CARE et la Fondation L'Oréal, dans le cadre du programme 'She Grows the Future', ont soutenu plus de 6 400 agricultrices en Équateur, à Madagascar, en Inde et au Vietnam, en accompagnant leur transition vers des pratiques agricoles durables, résilientes et équitables, et leur pouvoir d'influence sur les décisions liées à l'adaptation au changement climatique au sein de leurs communautés. De 2021 à 2024, CARE et ses partenaires locaux ont mis en place des écoles d'agroécologie, soutenu l'entreprenariat féminin et créé des espaces de dialogue entre les groupes marginalisés et les autorités sur les pratiques et les politiques d'adaptation au changement climatique. Parallèlement à ces interventions sur le terrain, CARE a chargé le bureau Asiatique du Stockholm Environment Institute de réaliser une étude sur la participation équitable des femmes et des personnes de tous genres à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique, en suivant une approche intersectionnelle. L'étude a permis de recueillir des informations au niveau mondial et sur les 4 pays du Programme, et mener une étude de cas approfondie au Vietnam. Le rapport complet présente l'état actuel de la situation, les obstacles formels et informels, ainsi que les points d'entrée favorables à la participation équitable des femmes à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique. Cette note synthétise les points clés du rapport complet **(en anglais uniquement)**.

## 2 « Les impacts du changement climatique exacerbent en premier lieu la vulnérabilité des femmes et des filles déjà confrontées à de multiples formes de marginalisation. »



**La participation équitable entre les genres** est définie comme la possibilité pour les femmes, les hommes et les personnes non binaires (dans une optique intersectionnelle) de prendre part aux processus de prise de décision qui les concernent, par leur présence mais également à travers l'accès aux informations pertinentes, et la capacité à influencer les décisions en partageant leurs opinions, tout en étant valorisés et respectés (Johnson et al., 2021).

Il est également crucial de noter que les impacts du changement climatique exacerbent en premier lieu la vulnérabilité des femmes et des filles déjà confrontées à de multiples formes de marginalisation (en particulier, les femmes et les filles autochtones, issues de minorités ethniques ou migrantes, les femmes âgées, et les femmes et les filles en situation de handicap), ainsi que des personnes LGBTQI+ et de celles qui vivent dans des zones de conflit (ONU Femmes, 2022a). Ces groupes et individus marginalisés ont tendance à être davantage exclus des positions de pouvoir et des lieux de prise de décision, ce qui limite leur capacité d'adaptation et leur résilience à long terme (CCNUCC, 2022).

### **Pourquoi la participation équitable des femmes à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique est-elle essentielle ?**

La participation des femmes à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique est essentielle, non seulement de manière intrinsèque (c'est une fin en soi), mais également en tant que moyen d'obtenir des résultats plus justes, inclusifs et efficaces en matière d'adaptation au changement climatique.

La valeur intrinsèque de la participation équitable à la prise de décision entre les hommes et les femmes relève du principe d'égalité femmes-hommes, qui est un droit humain fondamental. La prise de décision équitable et socialement inclusive en la matière est une manifestation nécessaire des principes de droits humains qui exigent que les individus et les communautés concernés participent, sans discrimination, à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets qui les affectent.

La valeur instrumentale de la participation équitable des femmes et des filles à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique repose sur le constat que seule cette équité permet de garantir l'efficacité de l'adaptation au changement climatique. En effet, les études montrent que les politiques et programmes d'adaptation ont beaucoup à bénéficier de l'expertise et des connaissances spécifiques des femmes, qui, entres autres, contribuent particulièrement à limiter le renforcement des inégalités sociales et de genre et minimisent les approches relevant de la maladaptation (Kameri-Mbote, 2013). En outre, le fait d'impliquer les femmes de manière significative et à toutes les étapes des processus de décision permet de s'assurer que les besoins spécifiques des femmes et des filles sont effectivement pris en compte et satisfaits.



**Agricultrices modèles lors d'une formation, Vietnam, 2024**



# Principaux résultats de l'étude



## Les femmes ont moins d'influence sur les décisions relatives à l'adaptation au changement climatique, à tous les niveaux

Au niveau mondial, malgré la reconnaissance dans le discours politique que l'égalité de genre et l'inclusion sociale sont essentielles pour faire progresser l'adaptation, des déséquilibres importants persistent entre les genres dans la participation à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique. Non seulement ils demeurent, mais ils se sont, dans certains cas, aggravés par rapport à la période pré-pandémique. Plus précisément, les données de la COP28 en 2023 montrent que les femmes ne représentaient que 34 % de l'ensemble des délégations des Etats à la conférence, soit le même pourcentage qu'à la COP18, dix ans plus tôt (WEDO, 2024). Plus inquiétant encore, les femmes ne représentaient que 19 % des chefs de délégation à la COP28, soit une baisse par rapport au pourcentage déjà faible de 20 % à la COP27. En ce qui concerne la participation des femmes aux organes constitués de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), sur 17 organes, seuls 3 affichaient une participation féminine supérieure à 50 % (WEDO, 2023).

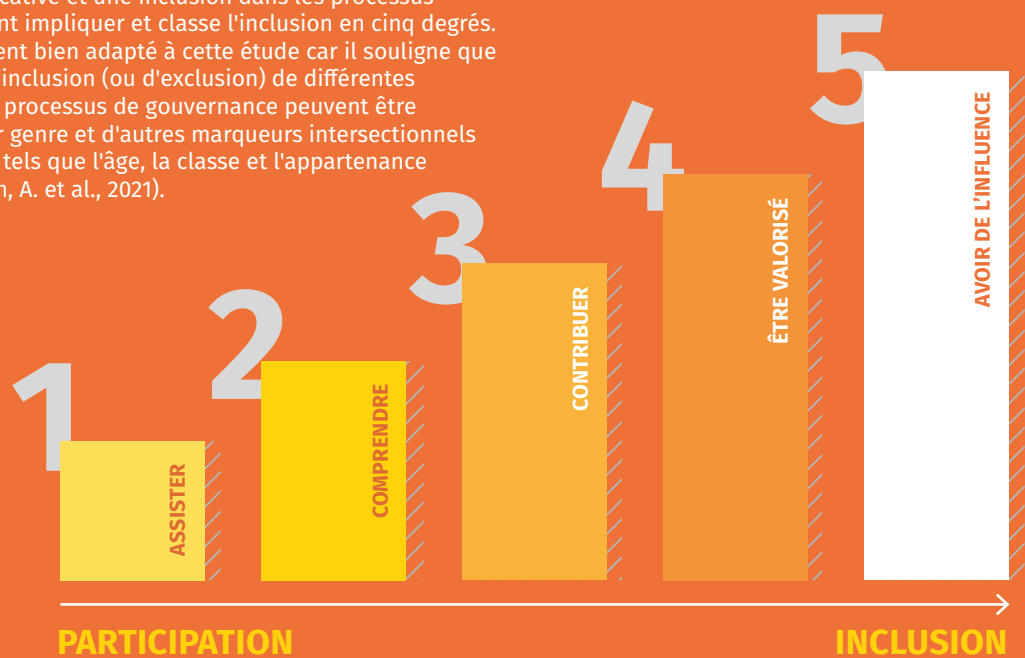
L'analyse menée dans le cadre de cette étude aux niveaux international, national et local, et dans différentes zones

*« Même lorsque la participation à une réunion est équilibrée, les hommes dominent les discussions et ont plus d'influence sur les décisions. »*

géographiques, confirme un schéma communément établi de participation inéquitable entre les genres aux processus de prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique. Les femmes sont sous-représentées dans les postes de direction à tous les niveaux et ont donc moins d'influence sur les décisions. De plus, la recherche a démontré qu'au niveau local, même lorsque la participation à une réunion est relativement équilibrée, les hommes dominent toujours les discussions et exercent une plus grande influence sur les processus de prise de décision.

Cela montre que les systèmes d'exclusion persistent : même lorsque les femmes sont représentées, c'est-à-dire qu'elles sont présentes, elles sont insuffisamment valorisées et n'exercent donc pas une influence égale sur les décisions. L'étude de cas approfondie sur le Vietnam montre en outre que l'inclusion et l'exclusion sont également influencées par d'autres marqueurs d'identité qui se recoupent, au-delà du genre - comme l'âge, la classe sociale ou l'appartenance ethnique -, ce qui fait que les femmes issues de groupes ethniques minoritaires sont celles qui participent le moins à la prise de décision.

L'étude a utilisé le cadre théorique des 'Cinq Degrés de l'Inclusion' pour concevoir la méthodologie de collecte des données primaires et d'analyse, ce qui a permis d'analyser la nature et l'étendue de l'inclusion dans les structures de prise de décision et de gouvernance. Ce cadre vise à mieux comprendre ce qu'une participation significative et une inclusion dans les processus décisionnels peuvent impliquer et classe l'inclusion en cinq degrés. Il est particulièrement bien adapté à cette étude car il souligne que « les expériences d'inclusion (ou d'exclusion) de différentes personnes dans les processus de gouvernance peuvent être influencées par leur genre et d'autres marqueurs intersectionnels d'identités sociales tels que l'âge, la classe et l'appartenance ethnique » (Johnson, A. et al., 2021).





Réunion communautaire, Inde, 2021

4

## La participation des femmes est entravée par des barrières visibles et invisibles

L'étude a identifié une multitude d'obstacles à la participation des femmes à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique, comme le montre le tableau en pages 6-7, qui sont une combinaison d'obstacles visibles et tangibles et d'obstacles invisibles et intangibles. Les obstacles visibles comprennent le manque d'éducation et d'information, les contraintes liées à la langue et à l'alphabétisation, tandis que les obstacles invisibles comprennent les attitudes individuelles et collectives biaisées, le manque de confiance et d'autonomie, ainsi que les normes sociales et de genre discriminatoires.

L'étude a permis de faire ressortir que ces obstacles sont liés les uns aux autres, en ce qu'ils limitent directement la participation des femmes, mais qu'ils la limitent aussi indirectement en entraînant d'autres obstacles. Par exemple, le mariage précoce a été mis en évidence non seulement comme un obstacle en soi à l'égalité de genre et à la participation équitable des femmes et des hommes à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique, mais aussi comme principal obstacle à l'éducation, aux savoirs et aux compétences linguistiques. Certains de ces obstacles sont particulièrement contraignants pour les femmes en raison de leur intersectionnalité. Par exemple, les faibles

taux d'alphabétisation et la maîtrise limitée de la langue nationale officielle peuvent être un problème majeur pour les minorités ethniques, alimentant d'autres barrières, telles que l'accès limité à l'éducation et aux opportunités d'emploi, ou le manque de confiance en soi et de compétences en matière de prise de parole en public.

Dans l'ensemble, les résultats soulignent le poids d'éléments structurels sous-jacents dans la persistance de l'inégalité entre les femmes et les hommes dans la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique, y compris et surtout les attitudes, les normes et les systèmes de valeurs sociales liés à l'égalité de genre.

**« Les programmes et projets visant à promouvoir le changement social et à lutter contre les normes sociales et de genre discriminatoires demeurent insuffisants. »**



## Les leviers de changement restent encore à activer

Compte tenu de ces obstacles, l'étude a cherché à identifier de potentiels leviers pour générer des idées et des recommandations en faveur d'une prise de décision équitable et significative pour les femmes en matière d'adaptation au changement climatique. À l'échelle mondiale, ces leviers comprennent par exemple le fait que les Parties à l'Accord de Paris encouragent la participation des femmes aux efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la CCNUCC. A la suite du programme de travail renforcé de la CCNUCC à Lima et de son plan d'action pour l'égalité de genre adopté lors de la COP25, les Parties ont lancé des initiatives visant à renforcer le leadership des femmes dans les processus liés au changement climatique aux niveaux national et international. À une échelle plus locale, un nombre croissant d'interventions d'acteurs du développement vise à encourager la voix et le leadership des femmes dans l'adaptation au changement climatique (CARE, 2019).

Plus précisément, dans les quatre pays du programme 'She Grows the Future', les facteurs favorables communs identifiés comprennent : la reconnaissance de plus en plus grande de la valeur de la participation des femmes à l'adaptation au changement climatique ; l'amélioration de l'accès des femmes aux connaissances, aux opportunités de renforcement des capacités et aux formations professionnelles, y compris par le biais de solutions numériques et des médias sociaux ; l'amélioration de la coordination institutionnelle et de l'intégration du genre ; et les progrès continus dans la collecte, l'analyse et la diffusion de données genrées. Malgré ces éléments prometteurs, l'étude a révélé que les actions visant à promouvoir le changement social et à lancer des mesures de transformation pour lutter contre les normes sociales et de genre discriminatoires sont toujours en retard, à toutes les échelles, et qu'il y a beaucoup moins de preuves que ce levier de changement a été investi ou mis en œuvre.

*Analyse de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation climatique,*

*Madagascar, 2021*



# Des obstacles aux leviers, grâce à 3 axes d'intervention clés

Cette matrice donne une vue d'ensemble des trois principales catégories d'obstacles observés et des axes d'intervention correspondants identifiés, ce qui permet de comprendre comment lever, surmonter ou faire tomber les obstacles, en suggérant des leviers potentiels (définis comme « ce dans quoi il faudrait investir »).

## PRINCIPAUX OBSTACLES

## AXES D'INTERVENTION

### 1. *Un accès limité à l'éducation, à l'information, aux connaissances et à la formation*

- Contraintes liées à la langue et à l'alphabétisation, en particulier pour les groupes de minorités.
- Accès limité à l'éducation et à l'emploi.
- Manque de connaissances et d'informations sur les mesures d'adaptation au changement climatique, notamment sur l'agriculture et les moyens de subsistance résilients, et les technologies d'adaptation.
- Manque de confiance en soi et d'autonomie des femmes et des groupes marginalisés.

*Renforcer les capacités  
individuelles et  
collectives*

### 2. *Des politiques, des systèmes de gouvernance et de réglementation qui ne tiennent pas compte du genre*

- Politiques et systèmes de gouvernance manquant d'ambition en matière d'inclusion du genre.
- Manque de ressources financières et humaines pour la mise en œuvre d'approches sexospécifiques et transformatrices.
- Manque de données et d'indicateurs genrés pour des cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage solides et sensibles à la dimension de genre.

*Promouvoir des  
politiques climatiques  
tenant compte du genre*

### 3. *Des normes sociales et de genre discriminatoires*

- Responsabilités disproportionnées pour les femmes et les filles en matière de travail domestique et des soins, au sein des ménages.
- Accès limité aux ressources productives, y compris la terre, les actifs et les financements, et contrôle limité sur ces ressources.
- Possibilités limitées d'accéder à des rôles de direction et de les assumer.
- Mariage d'enfants, mariage précoce et mariage forcé.
- Perception biaisée des capacités et des contributions des différents genres.

*Transformer les normes  
sociales et de genre  
discriminatoires*

L'une des conclusions essentielles de l'étude est que l'accent mis dans le discours et les programmes liés au climat sur l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés, et le renforcement de leurs capacités, sont vitaux mais néanmoins réducteurs. Ils peuvent même aggraver les inégalités de genre en renforçant implicitement l'idée que « les femmes ont besoin d'être aidées ».

Pour garantir le leadership et l'inclusion des femmes dans la recherche de solutions d'adaptation au changement climatique, il faut actionner des leviers au niveau des systèmes et des structures afin de créer des environnements favorables et justes, et s'attaquer aux normes sociales et de genre discriminatoires qui limitent le rôle et la voix des femmes.

## LEVIERS

Il est nécessaire de poursuivre et de renforcer les initiatives visant à améliorer les capacités des femmes et des groupes marginalisés en matière de lutte contre le changement climatique. Ces initiatives devraient couvrir à la fois les domaines techniques de l'adaptation au changement climatique et les compétences non techniques qui pourraient contribuer à la confiance en soi et à l'action des femmes et des groupes marginalisés, telles que la prise de parole en public et les compétences en matière de négociation. Le renforcement des capacités des femmes et des groupes marginalisés est crucial et reste un axe important, bien qu'insuffisant à lui seul, et qui correspond aux intérêts locaux immédiats.

- Mesures visant à garantir que les femmes et les filles bénéficient d'un accès complet et égal à l'éducation, aux connaissances et aux formations, y compris aux formations professionnelles et aux compétences non techniques, en lien avec l'adaptation au changement climatique.
- Développement de plateformes d'échange de connaissances sur l'action et l'adaptation climatiques où les femmes sont au premier plan du partage des savoirs, et investissement dans des programmes visant à renforcer la confiance et l'action des femmes, en particulier dans les processus de prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique.

Des politiques climatiques, une gouvernance et des cadres juridiques et réglementaires complets, bien ciblés et tenant compte du genre, qui appliquent une approche fondée sur les droits humains et s'appuient sur des données genrées de haute qualité, sont nécessaires pour garantir des processus décisionnels et des résultats efficaces et équitables en matière d'adaptation en vue d'une transition juste et d'une résilience au changement climatique.

- Efforts pour formuler et/ou renforcer et mettre en œuvre des politiques, des cadres juridiques et réglementaires et des systèmes plus inclusifs et tenant compte du genre, relatifs à l'adaptation au changement climatique et à la prise de décision en la matière ou ayant une incidence sur ceux-ci.
- Collecte, analyse et diffusion systématiques de données genrées relatives à l'adaptation au changement climatique, y compris de données spécifiques par sexe et par genre, afin d'informer les décideurs politiques à toutes les échelles.
- Des mesures visant à garantir que tous les documents écrits et toutes les consultations écrites et orales concernant la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique sont disponibles dans les langues et formats appropriés pour chaque groupe d'individus.

Les normes et pratiques sociales qui entretiennent, reproduisent ou perpétuent les stéréotypes et inégalités de genre peuvent entraîner des pratiques sociales discriminatoires telles que la violence fondée sur le genre et le mariage précoce et forcé au sein de certaines communautés. Ces normes et pratiques discriminatoires empêchent les femmes et les groupes marginalisés de contribuer équitablement à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique.

- Investir dans des approches transformatrices de genre, c'est-à-dire des stratégies et des méthodes visant à remédier aux normes sociales et de genre discriminatoires et aux inégalités dans la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique.
- Engagement avec des individus de tous les genres (en particulier les hommes) et à différentes étapes de la vie, notamment dans le processus de correction de toutes les normes et pratiques sociales et de genre discriminatoires liées à la prise de décision, ainsi que celles qui façonnent les obstacles tels que le contrôle des finances, la division du travail et le mariage des enfants et le mariage forcé.



# Et maintenant ?

## Principales conclusions et recommandations



Décideurs publics et gouvernements



Acteurs du développement et chercheurs



Bailleurs de fonds et investisseurs

Afin de guider l'élaboration des politiques ainsi que les initiatives programmatiques mises en œuvre par les organisations de la société civile (OSC) et les ONG internationales (ONGI) et l'engagement du secteur privé, voici quelques recommandations spécifiques issues de l'étude en rapport avec les trois axes d'interventions et les leviers suggérés.

### 1. Renforcer les capacités individuelles et collectives



**Développer et renforcer les capacités des autorités locales** ainsi que des facilitateurs des processus de prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique à toutes les échelles pour engager des processus participatifs et inclusifs dans la prise de décision à tous les niveaux.



**Fournir des services sociaux et des systèmes de protection adéquats et sensibles au genre, en particulier pour assurer une éducation inclusive pour les filles et les minorités de genre.** Cela est essentiel pour aider les ménages ruraux et à faibles revenus, en particulier les groupes marginalisés, à maintenir leurs enfants à l'école ou dans l'enseignement supérieur. Il peut s'agir de bourses d'études, de programmes de repas gratuits et de possibilités de travail à temps partiel.



**Renforcer les capacités des organisations de femmes en matière d'adaptation au changement climatique, pour renforcer leur engagement,** y compris les compétences relatives à l'accès et à l'utilisation de données et d'informations pertinentes sur le climat, à la constitution de coalitions et à la communication. Il peut également s'agir de développer ou de soutenir des plateformes permettant aux femmes locales et aux minorités de genre de partager leurs connaissances et leurs points de vue sur l'adaptation au changement climatique.



**Identifier et soutenir les capacités collectives, les actions et l'action des femmes et des minorités de genre pour qu'elles participent à la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique à toutes les échelles,** et faciliter les liens entre les groupes existants afin de créer des réseaux et des structures pour le climat dirigées par des femmes. Cela pourrait englober un large éventail de parties prenantes : organisations de défense des droits des femmes, collectifs de femmes, syndicats de femmes, groupes et réseaux de femmes travaillant avec les minorités de genre.



**Contribuer à l'accroissement des capacités personnelles, l'autonomie et l'indépendance économique** de tous les genres en améliorant l'accès équitable à l'éducation et son achèvement, l'accès aux moyens de subsistance, y compris la formation et le mentorat, ainsi que l'accès aux ressources et au financement et leur contrôle, en particulier le financement climatique pour les initiatives d'adaptation au changement climatique.

8

1.

### En pratique

En Équateur, CARE a contribué à la création du Groupe de Travail sur le Genre et le Changement Climatique (Mesa Técnica de Genero y Cambio Climático del Ecuador), qui réunit des entités gouvernementales (Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; Conseil national pour l'égalité de genre), des organisations multilatérales et des organisations de la société civile. Le groupe de travail sert d'espace de dialogue et de collaboration multipartite en vue de l'égalité de genre dans l'action climatique, par la promotion de politiques publiques inclusives et transformatrices de genre. Pour illustrer ses résultats collectifs, le groupe de travail a publié en 2020 une déclaration en faveur d'une plus grande inclusion et d'une meilleure prise en compte de la dimension de genre dans les interventions post-pandémiques.



## 2. Promouvoir des politiques, des systèmes de gouvernance et des cadres juridiques tenant compte de la dimension de genre



**Rehausser les ambitions et l'efficacité des systèmes de quotas pour une prise de décision équitable en matière d'adaptation au changement climatique à toutes les échelles.** Définir des indicateurs clairs et des cadres et processus de suivi et d'évaluation, avec des financements et des moyens, afin de suivre et d'accélérer les progrès vers ces objectifs.



**S'engager à améliorer la nature et la qualité de la participation équitable des femmes** (assister, comprendre, contribuer, être valorisée et avoir une influence équitable). Les gouvernements et les organisations intergouvernementales doivent reconnaître que si les quotas constituent un pas dans la bonne direction, ils ne suffisent pas à eux seuls à remédier aux inégalités de genre dans la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique. Des mesures complémentaires sont nécessaires, notamment la conception de processus pour des environnements sûrs et favorables, la lutte contre les normes sociales discriminatoires (stéréotypes, préjugés cachés, micro-agressions, harcèlement) et des actions visant à réduire la charge de travail qui pèse sur les femmes.



**Augmenter le volume de finance climat intégrant les enjeux de genre, et l'accessibilité de la finance climat** pour les organisations de défense des droits des femmes et les initiatives climatiques travaillant avec et pour les femmes et/ou les minorités de genre. Les pays donateurs devraient augmenter la part de la finance climat visant des objectifs genrés, en visant 88 %, dont 20 % ayant des objectifs significatifs en matière d'égalité de genre. Les gouvernements devraient s'engager à intégrer l'égalité de genre dans l'action climatique en apportant des contributions financières et techniques pour mettre en œuvre le Plan d'action pour l'égalité de genre. Tous les acteurs doivent s'efforcer de supprimer les obstacles auxquels les organisations de défense des droits des femmes sont confrontées pour accéder au financement climatique, y compris les obstacles administratifs.



**Encourager et soutenir la collecte systématique de données climatiques et de données genrées,** en particulier de données sur la participation des femmes et des hommes à la prise de décision en matière de climat à tous les niveaux et sur les priorités et perceptions des risques climatique différenciées selon le genre (c'est-à-dire pour éclairer la prise de décision). Ces données pourraient inclure des éléments montrant quelles mesures ou actions ont permis de combler les écarts dans la prise de décision.



**Veiller à ce que les documents officiels, les processus d'information et de consultation relatifs aux stratégies d'adaptation au changement climatique et à la prise de décision,** ainsi que les documents officiels relatifs aux droits fondamentaux de tous les individus, y compris les peuples autochtones et les personnes appartenant à des groupes ethniques différents, soient disponibles dans les langues et par les canaux de diffusion appropriés.



**Continuer à progresser vers la formulation et la mise en œuvre d'une programmation transformatrice en matière d'adaptation au changement climatique.** S'inspirer des expériences passées et des enseignements tirés de l'intégration de la durabilité ainsi que des bonnes pratiques du niveau national au niveau local et les appliquer au processus d'approches transformatrices de genre en promouvant une participation équitable des femmes et des hommes au processus de prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique à toutes les échelles.

2.

### En pratique

Des outils de redevabilité sociale tels que les Community Score Cards développées par CARE peuvent constituer une méthodologie pour la collecte et l'analyse de données d'impact menées par les communautés. Grâce à ce processus, les membres de la communauté peuvent renforcer leur pouvoir, et le gouvernement, les praticiens du développement et les donateurs peuvent renforcer leurs relations avec les communautés tout en recevant des données plus inclusives et genrées pour informer les politiques et les services afin qu'ils répondent mieux aux besoins des citoyens locaux de tous les genres.

# 3. Transformer les normes sociales et de genre discriminatoires



Cheffe de projet CARE,

Équateur, 2024



**Soutenir le développement d'espaces d'échange de connaissances, sous la forme d'événements artistiques, culturels et/ou de connaissances locales**, où les femmes et les groupes marginalisés sont à l'avant-garde du partage de contenu.



**Financer et faciliter la recherche sur les approches transformatrices de genre, y compris la recherche-action participative**, qui identifie les impacts des normes discriminatoires liées au genre et les moyens d'y remédier, y compris celles qui entravent la prise de décision équitable. Évaluer et traiter la prise de décision en matière de climat par le biais d'une recherche-action participative menée localement et adaptée au contexte, depuis les ménages et les communautés jusqu'aux échelles locale, nationale et régionale.



**Soutenir la recherche afin de fournir des données de haute qualité sur la manière dont les impacts sexospécifiques et genrés du changement climatique sur le bien-être physique, mental, social et économique** des individus et des communautés peuvent être surveillés, analysés et utilisés systématiquement de manière rentable et précise afin d'éclairer la prise de décision et les politiques liées au changement climatique.



**Générer et partager des preuves et des études de cas (ce qui fonctionne/ce qui ne fonctionne pas, pourquoi, où) pour informer les politiques et les mesures de transformation.** Cela implique de rechercher comment adapter les méthodes et les stratégies transformatrices de genre, d'impliquer les hommes et les garçons en tant qu'agents actifs du changement et d'investir dans :

- l'adoption de modèles et de stratégies réussis de transformation de genre d'une communauté à l'autre en fonction du contexte ;
- l'adoption de ces modèles ou stratégies à des niveaux plus élevés, tels que national et régional ;
- l'application de ces modèles et stratégies au sein des agences de mise en œuvre ou des projets.

## 3.

### En pratique

En 2023, CARE a procédé à un examen de ses expériences en matière d'intégration d'approches visant à engager les hommes et les garçons dans les programmes de justice climatique. L'étude montre que cette approche a toujours contribué à renforcer l'action des femmes et à modifier les relations et les structures, contribuant ainsi directement à une plus grande justice climatique. Elle a également constaté que les hommes s'engageaient de manière proactive en tant que partisans d'une dynamique de genre plus équitable au sein et au-delà de leurs propres ménages, y compris des exemples d'hommes engagés soutenant le leadership des femmes dans les institutions communautaires et d'hommes engagés s'exprimant contre les violences fondée sur le genre (CARE, 2023).





**Mettre en place des groupes de travail multipartites pour réaliser des évaluations nationales des normes sociales et de genre et des obstacles associés** dans toutes les politiques et institutions liées au changement climatique et pour élaborer des stratégies de réponse intersectorielles assorties d'indicateurs et d'objectifs clairs visant des changements structurels.



**Recruter et mobiliser des experts pour renforcer les capacités des partenaires des secteurs public, privé et bénévole** sur la manière de faire évoluer les normes sociales et d'égalité de genre au niveau des ménages, des communautés, des institutions et des politiques.



**Veiller à ce que les efforts visant à transformer l'action climatique en fonction du genre reconnaissent et traitent les normes sociales néfastes, y compris celles qui sont à l'origine des violences fondées sur le genre.**

Par exemple, intégrer des approches visant à prévenir les violences sexistes dans les programmes d'adaptation au changement climatique et l'engagement communautaire.



**Promouvoir des outils et des modèles pour impliquer tous les genres, en particulier les hommes et les garçons, dans tous les protocoles et interventions pertinents dans le domaine du changement climatique,** afin de renforcer la responsabilité des hommes dans la prise de décision équitable entre les genres et de faire progresser l'élimination des discriminations et violences fondées sur le genre. Collaborer avec les jeunes, les chefs traditionnels et religieux, la société civile, le secteur privé et les partenaires de la recherche et du gouvernement, en tant qu'intermédiaires et modèles.





## Références

CARE International, CCAFS, FANRPAN, FAO, IFAD, WECEF, WWF, UN Women (2019) Gender-Transformative Adaptation: From Good Practice to Better Policy: [https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2019/06/Gender-Transformative-Adaptation\\_Publication\\_FINAL.pdf](https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2019/06/Gender-Transformative-Adaptation_Publication_FINAL.pdf)

CARE International (2021). Report Card – Where is gender equality in National Climate Plans (NDCs)? <https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2021/06/CARE-Gender-Quality-and-NDCs-v1.4.pdf>

CARE International (2023). Gender Food Gap. <https://www.care.org/wp-content/uploads/2023/07/Gender-Food-Gap-July-2023.pdf>

Craig Leisher et al (2016). Does the gender composition of forest and fishery management groups affect resource governance and conservation outcomes? A systematic map. *Environmental Evidence*, vol. 5, No. 6 . <https://environmentalevidencejournal.biomedcentral.com/articles/10.1186/s13750-016-0057-8>

FAO. 2024. The unjust climate – Measuring the impacts of climate change on rural poor, women and youth. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc9680en>

Kameri-Mbote, P. (2013). Climate Change and Gender Justice: In O. C. Ruppel, C. Roschmann, & K. Ruppel-Schlichting (Eds.), *Climate Change: International Law and Global Governance* (1st ed., pp. 323–348). Nomos Verlagsgesellschaft mbH; JSTOR. <http://www.jstor.org/stable/j.ctv941w8s.16>

Johnson, A., Kleiber, D. L., Gomese, C., Sukulu, M., Saeni-Oeta, J., Giron-Nava, A., Cohen, P. J., & McDougall, C. (2021). Assessing inclusion in community-based natural resource management: A framework and methodology. CGIAR Research Program on Fish Agri-Food Systems. <https://digitalarchive.worldfishcenter.org/handle/20.500.12348/4997>

McDougall, C., Elias, M., Zwanck, Diop, K., Simao, J., Galie, A., Fischer, G., Jumba, H., & Najjar, D. (2023). Fostering gender-transformative change for equality in food systems: A review of methods and strategies at multiple levels. (Gender Impact Platform Working Group Working paper 15; CGIAR GENDER Impact Platform). CGIAR. <https://cgspace.cgiar.org/server/api/core/bitstreams/a0964c70-620a-416e-a8f2-8712f45fa3d6/content>

Overseas Development Institute (2023) Gender Equality Targeting in Climate Finance. [https://odi.cdn.ngo/media/documents/ODI\\_2023\\_Gender\\_equality\\_targeting\\_in\\_adaptation\\_finance.pdf](https://odi.cdn.ngo/media/documents/ODI_2023_Gender_equality_targeting_in_adaptation_finance.pdf)

Schipper, E. L. F. (2020). Maladaptation-When Adaptation to Climate Change Goes Very Wrong. *One Earth*, 3(4), 409–414. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2020.09.014>

United Nations Framework Convention on Climate Change (2022a). Dimensions and examples of the gender-differentiated impacts of climate change, the role of women as agents of change and opportunities for women: synthesis report by the secretariat. FCCC/SBI/2022/7. Available at [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sbi2022\\_07.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sbi2022_07.pdf).

UN Women (2022). Explainer: How gender inequality and climate change are interconnected. <https://www.unwomen.org/en/news-stories/explainer/2022/02/explainer-how-gender-inequality-and-climate-change-are-interconnected>



**Autrices :** Clémentine Gouranton, Marie Leroy, Fanny Petitbon (CARE France), Wilatluk Sinawat, Cynthia McDougall (Stockholm Environment Institute)

**Publication :** Septembre 2024

**Conception :** Agence Intrépide

Cette note politique a été élaborée sur la base de cette publication du Stockholm Environment Institute (SEI), Asia Center : Sinawat, W., Pross, C., McDougall, C. et Nguyen, J. P. (2024). *Beyond a seat at the table : Pour une participation équitable des femmes aux prises de décisions sur l'adaptation au changement climatique.* CARE France.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**  
**Marie Leroy**, spécialiste climat, CARE France [leroy@carefrance.org](mailto:leroy@carefrance.org)

### CARE FRANCE

71, RUE ARCHEREAU 75019 PARIS

+331 53 19 89 89

INFO-CARE@CAREFRANCE.ORG

WWW.CAREFRANCE.ORG